

PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-deux avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie CORMIER, Maire.

Étaient présents : Mmes BLIN, CORMIER, VANDEWALLE,
et Mrs AVENEL, BUAILLON, DE SEROUX, LE POTIER, MERIGUET,
MESSANT, MEZERETTE,

Étai(en)t absent(s) excusé(s) : A. LOONES donne pouvoir à B. VANDEWALLE
P. BRISSET

Étai(en)t absent(s) : L. DEHAIL

A été élu secrétaire de séance Frédéric MERIGUET
Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

- Lecture du PV CM du 31/03/2025
- Désignation secrétaire de séance
- Contrat logiciels mairie
- Point finances / travaux
- PLUi : Enjeux et Orientations
- Infos diverses
- Référents hameaux
- Questions diverses

Madame le Maire informe l'assemblée des pouvoirs conformes aux règles en vigueur.

16-2025 Contrat logiciels Mairie

Madame le Maire présente au conseil municipal le contrat de BERGER-LEVRAULT.

Depuis 2001, cette société informatique équipe la mairie pour les logiciels de comptabilité, de paye, d'emprunt, d'état civil, d'élections, d'aide à la gestion du cimetière, etc...

Cette société propose aussi un service de maintenance, de soutien à distance et de formation.

Le Maire entendu et après avoir délibéré,

Compte tenu de la satisfaction par rapport au service rendu,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

Accepte de reconduire le contrat pour une durée de trois ans aux tarifs suivants :

- 2400 € HT en 2026
- 2400 € HT en 2027
- 2400 € HT en 2028

Autorise Madame le Maire à signer le contrat n° SGL2025040095.3056

17 -2025 Point finances / travaux

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de purge et restauration de la voûte de la nef de l'église Saint-Martin a reçu une suite favorable à la demande de subvention au titre de la DETR pour un montant de 25 696 € correspondant à 32% du montant HT des travaux.

D'autre part le projet a également reçu une autorisation anticipée de démarrage des travaux du Département de l'Eure dans le cadre de la demande de subvention « Mon Village Mon Amour ».

Madame le Maire informe également le Conseil Municipal que le projet peut être soutenu par l'enveloppe du fonds de concours intercommunal s'élevant à 18 900 € dans le cadre de l'attractivité de l'INSE : développement économique, touristique et patrimonial.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à ces éléments et indique souhaiter lancer la réalisation des travaux auprès de l'entreprise retenue précédemment. Il indique que la délibération afférente au nouveau financement par l'INSE sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal du 26 Mai.

18-2025 Initiative « Valoriser le patrimoine à travers la musique »

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'initiative portée par Mr Jacquemin, trompettiste professionnel, via la direction de l'attractivité du territoire de l'Interco Normandie Sud Eure « Valoriser le patrimoine à travers la musique ».

Cette animation unique, d'un montant total de 300 €, vise à mettre en lumière notre patrimoine local. Elle se déroulera en partenariat avec l'INSE selon un principe de cofinancement : 150 € seront pris en charge par l'INSE et les 150 € restants seront à la charge de la commune.

Madame le Maire propose d'organiser un récital d'Éric Jacquemin le dimanche 1^{er} Juin après-midi et d'attirer l'attention sur le projet de restauration de la voûte de l'église dans le cadre de la collecte de dons de la Fondation du Patrimoine.

Le Maire entendu et après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

Accepte d'organiser un récital d'Éric Jacquemin le dimanche 1^{er} juin 2025 dans l'église Saint-Martin

Autorise Madame le Maire à demander l'accord Diocèse d'Evreux et à signer la convention afférente.

Autorise Madame le Maire à signer la convention avec l'INSE.

Indique que la somme de 150 € sera inscrite au BP 2025.

PLUi : Enjeux et Orientations

Madame le Maire présente la démarche de réalisation du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal et consulte le Conseil Municipal sur la réflexion à mener en matière d'aménagement et de développement de la commune pour les 10 prochaines années afin de prévoir la commune de demain.

Le Conseil Municipal s'exprime sur les points suivants :

- Etendre la zone constructible du cœur de bourg
- Définir les zones urbaines et les recentrer
- Combler les dents creuses des hameaux sous réserve qu'il soit constitué de plus de 15 maisons, que les réseaux et la défense incendie soient suffisants
- Prévoir et anticiper les changements de destination
- Préserver la trame verte et bleue
- Créer le sentier piétons / vélos via le Chemin de l'Ecureuil (mobilité douce)
- Réserver un emplacement dans le cadre de l'extension du cimetière et de la station d'épuration
- Développer / Etendre la zone d'activités sur la bande de la RD 830, Route d'Ambenay
- Défendre l'accès Evreux / l'Aigle
- Intégrer la Zone d'Accélération sur les Energies Renouvelables (ZAENR) concernant le développement de l'énergie solaire sur toiture sur l'ensemble du territoire communal
- Etendre le raccordement à l'assainissement collectif (réflexion en cours avec le SEPASE)
- Réduire les restrictions liées aux constructions d'annexes à l'habitation et à leur emplacement sur la parcelle
- Réflexion sur la construction d'une maison partagée pour les personnes âgées
- Réduire les exigences ABF en cœur de bourg

Questions / Informations diverses :

- La campagne de fauchage 1^{ère} passe a débuté , Ambenay sera la 5^{ème} commune pour le passage cette année.
- AG de l'association des anciens, si projet, une subvention sera sollicitée en septembre.
- Poursuite des rondes de ramassage des poubelles communales par les Conseillers Municipaux, la poubelle de la Place va être enlevée la semaine prochaine car elle ne contient un nombre anormal de bouteilles en verre (à recycler) et de déjections canines.
- Démarrage des travaux d'effacement des réseaux par le SIEGE 27 au Culoron aux alentours du 20 Mai, un flyer va être distribué prochainement dans les boîtes aux lettres des riverains en complément.
- Divers arrêtés de circulation relayés via l'application macommuneconnectee.fr
- Possibilité de signaler route barrée à l'entrée de la Route des Petits Bottereaux.
- Prochain Conseil Municipal : 26 Mai à 18H.

Référents Hameaux :

- Mise en vente de l'ancienne école d'Ambenay Rue des Noës appartenant à un particulier : projet communal ?
- Route de la Fleurière : signalement d'un trou en formation sur la berme.
- Plaintes d'habitants de Chennecourt concernant les herbes au milieu de la route et le chemin rural n°37 en mauvais état suite au passage des engins agricoles.
- Potelets accidentés Rue de la Gare au niveau de l'église
- Grand sac noir laissé par le Département lors du fauchage à leur signaler

Le secrétaire de séance,
Frédéric MERIGUET



Le Maire
Sylvie CORMIER

